

Communiqué

Le 29 novembre 1995

N° 225

DÉSIGNATION DE CANADIENS POUR FIGURER SUR LA LISTE DE PERSONNES APPELÉES À FAIRE PARTIE DE GROUPES SPÉCIAUX DE L'OMC POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé aujourd'hui la désignation de 12 Canadiens pour inscription sur la liste de personnes appelées à faire partie de groupes spéciaux dans le cadre du système, nouveau et renforcé, prévu pour le règlement des différends au titre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les Canadiens désignés pour figurer sur cette liste – dite « liste indicative » – ont reçu l'aval des pays membres de l'Organe de règlement des différends de l'OMC.

« En ma qualité de Canadien, je suis fier que tant d'éminents spécialistes du commerce parmi mes concitoyens aient ainsi la possibilité de participer aux travaux de groupes spéciaux de l'OMC, a déclaré M. MacLaren. J'ai grande confiance dans la procédure de règlement des différends de l'OMC. Le nouvel Organe de règlement des différends permettra de renforcer le système commercial international en contribuant à accroître l'équité, la prévisibilité et la transparence des règles qui régissent l'activité des nations commerçantes. »

« Pouvoir recourir à un mécanisme multilatéral efficace pour le règlement des différends est particulièrement important pour les petits pays tributaires du commerce tels que le Canada. »

Voici la liste des Canadiens désignés : Yvan Bernier, professeur de droit, Sainte-Foy (Québec); Peter Clark, consultant en commerce, Ottawa (Ontario); Armand De Mestral, professeur de droit, Montréal (Québec); Percy T. Eastham, consultant en commerce, Ottawa (Ontario); Randolph Gherson, conseiller en commerce et en politique étrangère, Ottawa (Ontario); Anthony L. Halliday, consultant en commerce, Ottawa (Ontario); W. Roy Hines, consultant en commerce, Ottawa (Ontario); Donald McRae, professeur de droit, Ottawa (Ontario);

